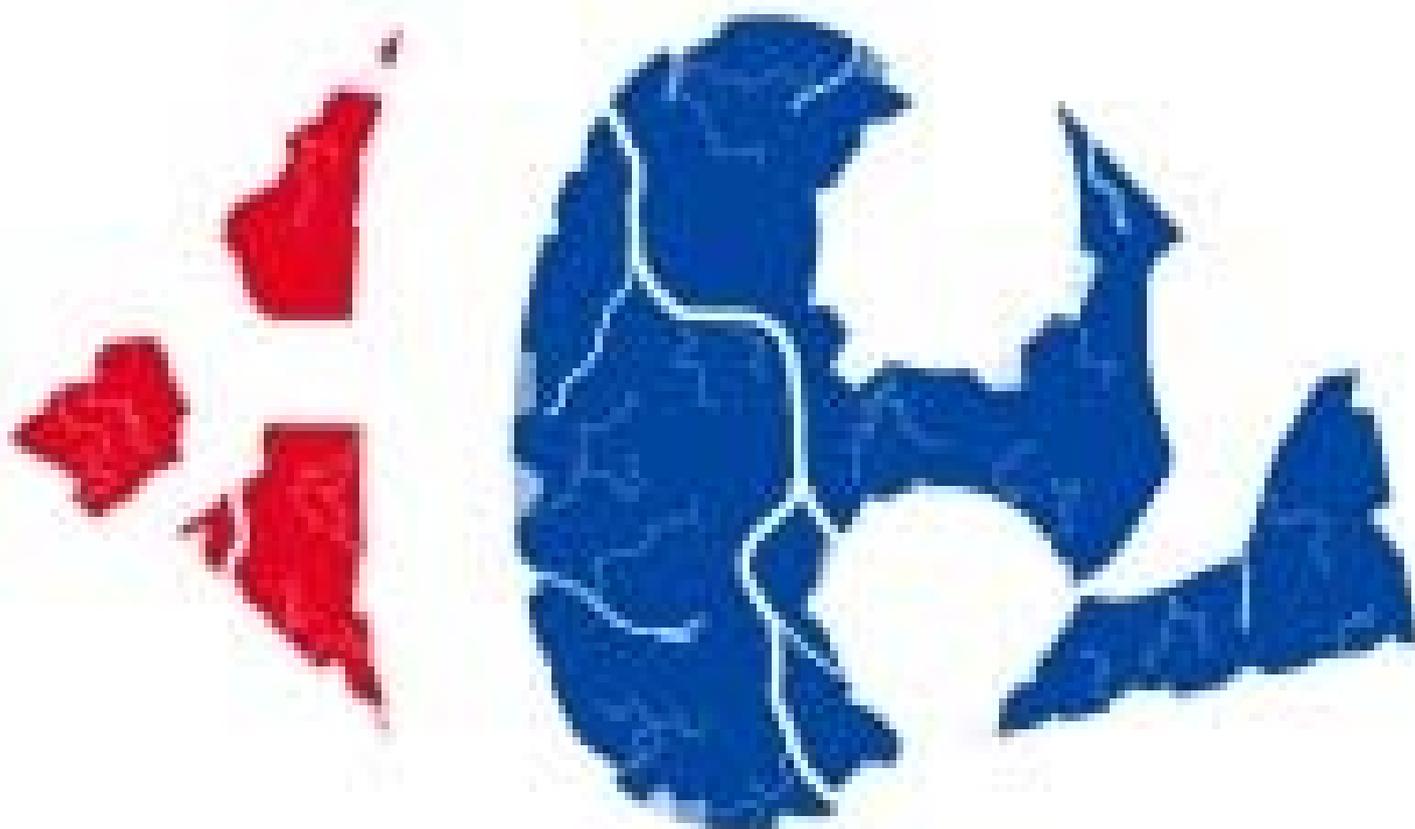


La gazette des délégués CFDT Carrefour

# Carrefour



## NON au démantèlement



# 21 juin tous au Carrousel

### ▼ Ouverture

Sommaire et indices page 02

### ▼ Actions 2010

Manifestation devant l'AG page 03

Présents à l'AG page 05

Questions au Président page 06

Pétition au CA page 07

Lettre aux députés page 09

Explications page 11

Devoir de mémoire page 14

### ▼ Manifestation du 11 juin

Carrefour Market page 15

**Carrefour :**  
**Grand manège  
d'actionnaires au  
Carrousel du Louvre.**  
**La CFDT vous invite à  
faire un tour le 21 juin  
jour de la fête de la  
musique.**



De nombreuses informations de cet hyper sont issues du document réalisé et présenté par le cabinet syndex- pôle commerce lors de la rencontre des mandatés nationaux CFDT Carrefour le 7 juin 2011.

Syndex est un cabinet d'expertise

Carrousel du Louvre 21 juin 2011



## Emplois et Démantèlement La CFDT manifeste devant le Carrousel du Louvre

**Le 21 juin 2011 dès 9 h la  
CFDT invite tous les salariés  
du groupe Carrefour à venir  
manifester devant le Carrousel  
du Louvre à Paris.**

Cet appel, à l'initiative des syndicats du groupe (CFDT, FO, CGT...), est relayé par les syndicats de tous les pays où Carrefour est présent sous la houlette de l'UNI confédération européenne des syndicats.

Toute la matinée du 21 se tient l'assemblée générale des actionnaires du groupe Carrefour. Au menu le vote de 23 résolutions dont **la cession de la filiale hard discount du groupe ED/DIA.**

Ces résolutions confirment la volonté de notre actionnaire, l'homme d'affaire Bernard Arnault allié au fond d'investissement américain Colony Capital, tous deux entrés dans le groupe en mars 2007, de démanteler l'entreprise afin de récupérer leur mise de fond.

La logique strictement financière de ces actionnaires conduit à la cession de divers pays (Slovaquie, Portugal, Suisse, Russie, Thaïlande), à la vente de filiales sans oublier la vente différée de nos actifs immobiliers et la construction d'un nouveau siège confiée comme par hasard à Colony Capital. **D'autres projets sont à l'étude.**

En 2011 Carrefour bloque 94 millions d'euros pour rémunérer ses cadres dirigeants et soutenir son cours en bourse. Les actionnaires continuent ainsi leur politique de rachat des actions Carrefour afin de réduire le capital social et augmenter les droits de vote des actionnaires de Blue Capital. L'utilisation de cette manne financière n'apporte rien (l'action ne cesse de baisser) et se fait au détriment des investissements ou de la baisse des prix.

Soutien des cours et satisfaction des attentes de quelques actionnaires sont la seule politique du conseil d'administration dont un membre influent vient de démissionner. Dans les sociétés où il a pris des parts dans le capital (Buffalo Bill, Accor...) Colony Capital a appliqué la même stratégie. La scission de DIA va l'encourager à réclamer de nouvelles cessions d'actifs.

**Les conséquences de cette politique sont visibles sur nos emplois, nos conditions de travail comme sur le service à la clientèle.**

En 3 ans plus de 10 000 postes ont été supprimés dont 4000 sur la seule année 2010 dans les hypermarchés. Les parts de marché de Carrefour s'affaiblissent en France et en Europe.

**Les projets de Blue Capital sont dangereux pour:**

- l'emploi des salariés du groupe
- la pérennité de l'entreprise
- la majorité des petits actionnaires du groupe

**Carrefour vient de fêter 50 ans d'existence, qu'en sera t-il dans quelques temps ?**

**Il n'est que temps de s'opposer pour sauver nos emplois !**

*Pour faire adhérer les salariés, les clients aux projets de Carrefour il faut une autre politique.*

*Réenchantons les magasins, les clients, les salariés et Carrefour deviendra l'entreprise préférée des clients et de tous ses actionnaires.*



**Rendez-vous  
le 21 juin  
pour le clamer  
haut et fort !**

**Cfdt**  
SANS SOCIAL  
PAS DE  
COMMERCIAL

Carrousel du Louvre 21 juin 2011



## Emplois et Démantèlement

### La CFDT présente à l'assemblée générale des actionnaires

Depuis plusieurs années la CFDT invite les salariés à devenir actionnaire de l'entreprise (la possession d'une seule action suffit) pour assister à l'assemblée générale des actionnaires.

La CFDT est présente à chaque assemblée générale depuis le 2 mai 2006. Une vingtaine de délégués CFDT font le déplacement et nous avons pris la parole 2 fois, 2006 et 2007, afin d'attirer l'attention des actionnaires et des dirigeants sur certains points.

**Les salariés détiennent par le biais du Plan d'Epargen d'Entreprise (PEE) 1 % des actions Carrefour et 2% des droits de vote. Ils n'exprimaient pas leur vote malgré que se soit possible via le conseil de surveillance. Ce ne sera pas le cas en 2011 puisque à l'unanimité le collège salarié a décidé de voter contre toutes les résolutions présentées à cette assemblée générale.**

### **Cette assemblée doit être l'occasion pour la CFDT et les salariés du groupe Carrefour de faire entendre leur mécontentement sur :**

- la gestion de l'entreprise que se soit sur la vente des filiales mais aussi sur les dizaines de réorganisations, les suppressions de poste, la détérioration des conditions de travail, la remise en cause de notre fameux 1/4 d'heure d'avance social.

- l'absence de partage des richesses le fameux slogan du président de la République qu'on nous ressort aux élections (une part pour l'entreprise, une part pour l'actionnaire, une part pour les salariés) pour vite l'oublier comme le démontre encore la mise en place de la fameuse prime de 100 euros.

Rien pour les salariés de Carrefour qui ne bénéficieront pas du dividende de 1,08 euros par action (soit environ 750 millions de distribuer) et du dividende exceptionnel via la cession de DIA, qui voit leur participation rester à la baisse (où est passé notre mois de participation) et le montant de l'intéressement à un niveau ridicule depuis 1987 (sauf en 2011 ou nous avons réussi à faire doubler la mise de l'intéressement 2010!!).

Enfin à quand la distribution d'action promise et voté par l'assemblée générale en 2007 (du temps de José Luis Duran) et qu'on a jamais vu venir.

### **Exprimons notre mécontentement de différentes manières:**

- Participer à l'assemblée générale des actionnaires et nous exprimer
  - Voter contre les résolutions du conseil d'administration dont celle de céder DIA
  - Manifester devant l'AG avec des centaines de salariés du groupe Carrefour
  - Interpeller les représentants de la nation (ministre, député, sénateurs élus locaux)
- sur la situation du premier employeur français
- Etre présent dans les médias et sensibiliser l'opinion.

## Carrousel du Louvre 21 juin 2011



### Emplois et Démantèlement

## La CFDT adresse trois questions au Président du conseil d'administration

Monsieur le président du Conseil d'administration,

Je vous prie de trouver ci joint les questions écrites que je souhaite voir aborder en ma qualité d'actionnaire du groupe lors de l'assemblée générale mixte des actionnaires Carrefour le 21 juin 2011. Je serais présent à cette assemblée générale.

De nombreux salariés du groupe Carrefour sont actionnaires de l'entreprise. Ils le sont à titre personnel mais aussi au titre du plan d'épargne d'entreprise. Leurs emplois dépendent de la bonne gestion financière, commerciale et sociale de l'entreprise, ils sont donc intéressés par la conduite du groupe .

S'ils se prononcent rarement en cette assemblée ils restent néanmoins attentifs aux décisions qui sont prises pour leur avenir. Ainsi pour la première fois de son histoire le conseil de surveillance des PEE Carrefour vient à l'unanimité du collège salarié émettre son opposition aux résolutions proposées lors de cette assemblée générale.

Actionnaire et salarié du groupe Carrefour depuis 38 ans, représentant 17 000 salariés qui font confiance aux élus CFDT dans près de 25 filiales du groupe j'aimerais vous poser les questions suivantes:

• **Comment est-il possible de mener durablement une politique consistant à distribuer un dividende par action constant depuis 2007 alors que le résultat net par action du Groupe a été divisé par 4 depuis cette date ?**

• **Comment est-il possible de mener durablement une politique sociale alors que les effectifs ont diminué de plus de 10 000 salariés ces trois dernières années, faisant peser sur les conditions de travail de nos collaborateurs des contraintes considérables. Ce qui entraînent une vague de contestation et de mécontentement sans précédent.**

• **Comment est-il possible de mener durablement une politique commerciale efficace en direction de nos clients, tout en diminuant le nombre de salariés affectés à leur service et à leur accueil ?**

Je vous prie de croire, Monsieur le président du Conseil d'administration, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Conformément au règlement de l'assemblée cette lettre est adressée par un militant CFDT détenteur d'actions Carrefour.

## Carrousel du Louvre 21 juin 2011



### Emplois et Démantèlement La CFDT lance une pétition

**Mesdames et Messieurs les actionnaires,  
Mesdames et Messieurs les membres du conseil d'administration,**

Les salariés du Groupe Carrefour souhaitent que soient retirés du vote la cinquième et septième résolution portant sur la scission de la société DIA.

Nous, salariés, qui connaissons nos clients ainsi que notre métier, estimons que **ce projet est dangereux pour l'avenir économique Groupe Carrefour et donc pour la pérennité de ses emplois.**

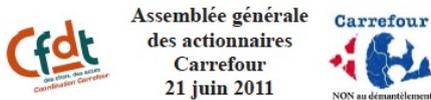
Dans un contexte où les hypermarchés stagnent, voire régressent, cette scission privera le Groupe Carrefour de l'opportunité de se développer dans le hard-discount, amputera le chiffre d'affaire de près de 10 milliards d'euros et coûtera à l'enseigne Carrefour sa place de leader en Espagne.

Rappelons que cette opération, qui est estimée à près de 100 millions d'euros en charge exceptionnelle et qui aura un impact sur le résultat du Groupe sur l'année 2011 avec une perte des synergies entre les deux entités, n'emporte pas l'adhésion des analystes financiers.

Les salariés du Groupe Carrefour demandent que la stratégie de l'entreprise ne soit pas purement financière, pour le bénéfice de quelques grands actionnaires, mais qu'une réelle politique sociale et commerciale soit appliquée, dans laquelle la société DIA a toute sa place.

Pour ces raisons, nous vous demandons de ne pas voter les résolutions mettant à mal l'unité de Carrefour.

**Salarié de Carrefour je suis concerné,  
je signe cette pétition**



Messieurs les actionnaires,  
Messieurs les membres du conseil d'administration,  
Les salariés du Groupe Carrefour souhaitent que soit retirés du vote la cinquième et septième résolution portant sur la scission de la société DIA.  
Nous, salariés, qui connaissons nos clients ainsi que notre métier, estimons que ce projet est dangereux pour l'avenir économique Groupe Carrefour et donc pour la pérennité de ses emplois.  
Dans un contexte où les hypermarchés stagnent, voire régressent, cette scission privera le Groupe Carrefour de l'opportunité de se développer dans le hard-discount, amputera le chiffre d'affaire de près de 10 milliards d'euros et coûtera à l'enseigne Carrefour sa place de leader en Espagne.  
Rappelons que cette opération, qui est estimée à près de 100 millions d'euros en charge exceptionnelle et qui aura un impact sur le résultat du Groupe sur l'année 2011 avec une perte des synergies entre les deux entités, n'emporte pas l'adhésion des analystes financiers.  
Les salariés du Groupe Carrefour demandent que la stratégie de l'entreprise ne soit pas purement financière pour le bénéfice de quelques grands actionnaires, mais qu'une réelle politique sociale et commerciale soit appliquée dans laquelle la société DIA a toute sa place.  
Pour ces raisons, nous vous demandons de ne pas voter les résolutions mettant à mal l'unité de Carrefour.  
Merci

Nom, prénom	Société	Etablissement	Signature



Carrusel du Louvre 21 juin 2011



## Emplois et Démantèlement La CFDT saisit les députés

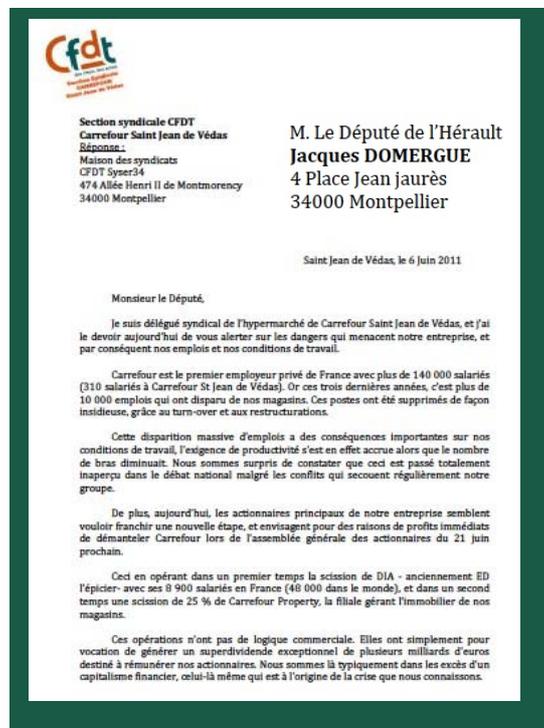
*Carrefour est le premier employeur privé en France.*

*La CFDT a décidé d'alerter la représentation du peuple français sur la détérioration importante de l'emploi dans notre entreprise consécutives principalement aux décisions d'un petit groupe d'actionnaire. Chaque élu de magasin est invité à prendre rendez-vous auprès des députés de sa circonscription afin de lui expliquer la situation actuelle.*

### **Monsieur le Député,**

Je suis délégué syndical de l'hypermarché de Carrefour, et j'ai le devoir aujourd'hui de vous alerter sur les dangers qui menacent notre entreprise, et par conséquent nos emplois et nos conditions de travail.

Carrefour est le premier employeur privé de France avec plus de 140 000 salariés. Or ces trois dernières années, c'est plus de 10 000 emplois qui ont disparu de nos magasins. Ces postes ont été supprimés de façon insidieuse, grâce au turn-over et aux restructurations.



Cette disparition massive d'emplois a des conséquences importantes sur nos conditions de travail, l'exigence de productivité s'est en effet accrue alors que le nombre de bras diminuait. Nous sommes surpris de constater que ceci est passé totalement inaperçu dans le débat national malgré les conflits qui secouent régulièrement notre groupe.

De plus, aujourd'hui, les actionnaires principaux de notre entreprise semblent vouloir franchir une nouvelle étape, et envisagent pour des raisons de profits immédiats de démanteler Carrefour lors de l'assemblée générale des actionnaires du 21 juin prochain.

Ceci en opérant dans un premier temps la scission de DIA - anciennement ED l'épicerie- avec ses 8 900 salariés en France (48 000 dans le monde), et dans un second temps une scission de 25 % de Carrefour Property, la filiale gérant l'immobilier de nos magasins.

Ces opérations n'ont pas de logique commerciale. Elles ont simplement pour vocation de générer un superdividende exceptionnel de plusieurs milliards d'euros destiné à rémunérer nos actionnaires. Nous sommes là typiquement dans les excès d'un capitalisme financier, celui-là même qui est à l'origine de la crise que nous connaissons.

La scission de DIA aura donc pour conséquence de nous créer ex-nihilo un concurrent redoutable, mais également de réduire nos synergies d'achats et d'approvisionnement. Nous pouvons également nous interroger sur le statut social qui sera imposé aux salariés français d'ED, la CFDT avait demandé qu'il leur soit proposé de rester dans les autres magasins du groupe, la Direction a refusé.

Quant à la scission de Carrefour Property (repoussée pour un temps mais toujours envisagée), elle risque d'accroître le coût des loyers dans nos magasins, ce qui aura un effet négatif sur les prix et sur la politique sociale de l'entreprise.

Cette analyse, partagée par l'ensemble des salariés, l'est aussi par des actionnaires familiaux du groupe, désormais minoritaires, et par des investisseurs et analystes financiers qui jugent ces projets dangereux. Par ailleurs M. Jean-Martin Folz, vice-président du conseil d'administration et à l'origine du code de bonne conduite AFEP-MEDEF (gouvernance des entreprises), a démissionné de ces fonctions chez Carrefour manifestant ainsi son opposition à ces scissions.

C'est pour toutes ces raisons, vivement inquiets pour l'avenir de notre entreprise et de nos emplois, mais confiant dans notre représentation nationale, que nous vous demandons d'intervenir à ce sujet lors des questions au gouvernement, avant l'assemblée générale des actionnaires du groupe Carrefour du 21 juin prochain.

Nous ne vous demandons pas de vous immiscer dans la gestion d'une entreprise, mais simplement de vous enquérir de l'intérêt des salariés du premier employeur privée de France, et par là même de celui de 140 000 de nos concitoyens.

Nous nous tenons bien sûr à votre disposition pour vous fournir toute information complémentaire.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer Monsieur le Député, l'expression de nos sentiments distingués.

Le délégué syndical.

*Ce courrier est adressé au parlementaire par les délégués CFDT des magasins. Après les actions du 9 avril la section CFDT de Brest a ainsi rencontré le député du département.*

### **Knight Vinke plaide pour la stabilité chez Carrefour**

**Knight Vinke estime que le groupe Carrefour doit avant tout préserver sa stabilité pour pouvoir se concentrer sur l'essentiel, à savoir le plan de redressement de ses activités en France.**

Le fonds activiste américain, qui détient 1,5% du capital de Carrefour et a mené avec succès la fronde contre le projet d'introduction en Bourse d'une partie de l'immobilier du distributeur français, a déclaré mardi qu'il voterait en faveur du plan de scission de Dia, la filiale de hard discount de Carrefour destinée à être cotée à Madrid début juillet. Il ne s'opposerait pas au renouvellement des mandats proposés à l'assemblée générale du groupe le 21 juin, et qu'il ne demanderait pas de siège d'administrateur.

Eric Knight a également estimé que le directeur général de Carrefour, Lars Olofsson, avait perdu beaucoup de sa crédibilité mais qu'il devait absolument rester à son poste pour pouvoir mener à bien le plan de redressement des hypermarchés français via le nouveau format des Carrefour Planet. Après deux profit warnings en 2010 et le départ des deux hommes clés qu'il avait choisi il y a à peine un an pour remettre Carrefour sur les rails en France et en Europe, Lars Olofsson est fragilisé et le groupe bataille pour retrouver la confiance des investisseurs.

"L'enjeu principal pour Carrefour, c'est de réussir son plan de transformation. Le management est démotivé par les aléas d'une stratégie qui change tout le temps (...) Le groupe a besoin de davantage de stabilité", a poursuivi Eric Knight, jugeant qu'un départ d'Olofsson serait "catastrophique".

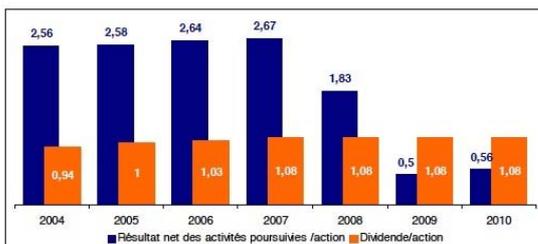
Le fonds s'est également exprimé sur une éventuelle fusion entre les activités de Carrefour au Brésil et le Grupo Pao de Açúcar (GPA), détenu pour un tiers par Casino. Un tel projet, s'il était avéré, cadrerait mal avec la nécessité pour le groupe de se concentrer sur son redressement opérationnel.

Carrousel du Louvre 21 juin 2011



## Emplois et Démantèlement La CFDT explique quelques points

→ Dans ce contexte, le niveau de dividendes par action a été maintenu depuis 2007 malgré la baisse du résultat net par action



- ▶ Parallèlement à la baisse du cours de bourse, le résultat net a décliné depuis 2007
- ▶ Depuis 2007, le dividende par action a été maintenu à 1,08 €
- ▶ Ces 2 dernières années, le dividende par action est supérieur au résultat net par action

### SIXIEME RESOLUTION

#### (Affectation du résultat – Fixation du dividende)

L'Assemblée Générale décide d'affecter et de répartir le bénéfice de l'exercice 2010 de la manière suivante : Bénéfice de l'exercice: 2 149 862 850,50 € + Report à nouveau antérieur: 2 550 465 955,80 € soit 4 700 328 806,30 € qui recevrait l'affectation suivante : **Distribution d'un dividende: 733 682 880,00 €** Autres réserves: 3 966 645 926,30 €

*Courant 2007, Blue Capital estimait que le groupe Carrefour devrait être en mesure de doubler ses bénéfices d'ici à 5 ans... Il reste donc 1 an.*

### SEPTIEME RESOLUTION

#### (Distribution d'un dividende exceptionnel sous forme d'actions Dia SA)

L'Assemblée Générale, décide d'attribuer à chaque action Carrefour, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010, un dividende exceptionnel en nature prenant la forme de l'attribution d'actions Dia aux actionnaires de Carrefour, à raison de une action Dia pour une action Carrefour ayant droit au dividende.

*Sachant que l'action Dia devrait être cotée vers 3,05 euros (4,86 disent certains),*

*le cours de l'action Carrefour devrait descendre automatiquement d'autant. Le jour de la mise en bourse, si les projets sont approuvés en AG à l'ouverture de la séance du 5 juillet : La valeur du titre Dia sera déterminée par l'offre et la demande sur le marché à partir du premier jour de cotation. Le prix d'introduction sera déterminé et connu peu de temps avant la cotation. De même la valeur du titre Carrefour est mécaniquement diminuée de la valeur du titre Dia. Les cours des deux titres seront impactés dès l'ouverture par les ordres d'achat et de vente passés avant l'ouverture de la bourse. Dès le début de la séance, puis à la clôture et lors des séances suivantes : Chacun des deux titres évolue selon les cours du marché Hypothèse : Dia, valorisé sur le marché à 4 Mds €, soit en fonds propres à 3,3 Mds, soit 4,86 €/ action Carrefour (3,3Mds / 679336000 actions), arrondi à 5 €. Valorisation des actions: Carrefour SA : 30 € - 5 € = 25 € Dia : 5 €*

### HUITIEME NEUVIEME DIXIEME ONZIEME DOUZIEME RESOLUTION

À l'issue de cette nomination, le Conseil d'Administration sera composé de 12 membres, dont 7 indépendants au sens du Code Afep-Medef. »

#### Renouvellement du mandat d'un Administrateur

Monsieur **Bernard Arnault**, Monsieur **Jean-Laurent Bonnafé**, Monsieur **René Brillet**, Monsieur **Amaury de Seze** pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2014.

#### Ratification de la nomination d'un Administrateur



L'Assemblée Générale ratifie la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 20 mai 2011, de **Madame Mathilde Lemoine**

en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-Martin Folz, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur (démissionnaire).

*Mathilde Lemoine est économiste, directrice des études de la banque HSBC, Membre du Conseil d'Analyse économique et de la Commission économique de la nation Avant de rejoindre HSBC, Mathilde Lemoine était Conseiller, chargé de la macroéconomie et de la fiscalité, auprès du Premier ministre Dominique de Villepin de 2005 à fin 2006. Elle avait été auparavant nommée en 2002 Conseiller technique chargé des questions macro-économiques et de la mondialisation auprès du Ministre délégué au commerce extérieur, François Loos puis, en décembre 2004, Conseiller technique chargé du commerce extérieur et de la mondialisation auprès des Ministres de l'économie, des finances et de l'industrie, Hervé Gaymard puis Thierry Breton. De 2000 à 2002, Mathilde Lemoine était Economiste et Secrétaire Général de l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques (OFCE), présidé par le professeur Jean-Paul Fitoussi. Mathilde Lemoine est proche du Parti Radical. (source internet)*



### Exits !!!

Le 5 mai à l'aube Carrefour annonce le départ de **James McCann** directeur général France (limogeage ?).

Débauché chez Tesco le groupe de distribution britannique, il avait été nommé le **14 janvier 2010** Directeur executif France Carrefour (lire Hyper n°314/10) en remplacement de Gilles Petit. Il n'aura pas bénéficié de 2 ans pour réussir son projet comme il l'annonçait.

Nous l'avions rencontré pour la deuxième fois au début de l'année (hyper n°345/11) et nous avons profité de l'occasion pour publier l'organigramme de la direction. Depuis sur 12 personnes 2 sont partis (Trius (Remplacé par Noël Prioux ex DG Hypermarchés) et MacCann) ainsi que **Jean-Martin Folz** vice président du conseil d'administration

Jean-Martin Folz a quitté le conseil d'administration de Carrefour en raison de divergences sur la stratégie de scission de Property et de Dia, poussée par les deux grands actionnaires de Carrefour, les fonds Colony Capital et Groupe Arnault.

A quand le prochain ?

Dans la même semaine on a appris le décès d'un fondateur de Promodès, Jean Halley. Notre ancien PDG José Luis Duran coule des jours heureux chez Lacoste nous annonce la Tribune avec une photo de notre ex PDG tout bronzé

**Prochain épisode de la Saga Carrefour dans les mois qui viennent !!**

### Décès à Fonsac et à Saint-Émilion

Jean Halley, 71 ans, est décédé d'un accident de vélo. Cofondateur du groupe Promodès (qui a fusionné avec Carrefour en 1999), il avait pris sa retraite en 2001. L'année précédente, il achetait le Château La Dauphine, belle propriété de Fonsac (Gironde), dont s'occupe son fils Guillaume.

À Saint-Émilion, c'est Jess Jackson, le copropriétaire du Château Lassègue, qui est mort à 81 ans des suites d'une longue maladie. Cet avocat s'était construit un empire viticole aux États-Unis, en Italie, en Australie et au Chili.

## SEIZIEME RESOLUTION

### (Autorisation au Conseil d'Administration de réduire le capital social)

L'Assemblée Générale, statuant en matière extraordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Conseil d'Administration, en application des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, à réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, sur ses seules délibérations et aux époques qu'il appréciera, par annulation d'actions déjà détenues par la Société et/ou qu'elle pourrait acheter dans le cadre de l'autorisation donnée sous la quinzième résolution.

Conformément à la loi, la réduction ne pourra porter sur plus de 10% du capital social par périodes de vingt-quatre mois.

L'Assemblée Générale donne les pouvoirs les plus larges au Conseil d'Administration pour arrêter les modalités des annulations d'actions, imputer la différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur valeur nominale sur tous comptes de réserves ou primes, pour apporter aux statuts les modifications découlant de la présente autorisation et pour accomplir toutes formalités nécessaires.

L'autorisation objet de la présente résolution est donnée pour une durée de dix huit mois. Elle annule et remplace celle donnée par l'Assemblée Générale du 4 mai 2010.

*Comment faire monter la rentabilité d'un investissement, en distribuant un dividende toujours plus gros sur un nombre d'action toujours plus réduit. Par ailleurs, c'est un moyen de faire monter les actionnaires les plus gros dans le capital.*

### → Evolution du cours



## Document de référence

<http://www.carrefour.com/cdc/groupe/information-reglementee/2011/information-reglementee-2011-folder/document-de-reference-fr-3.html>.

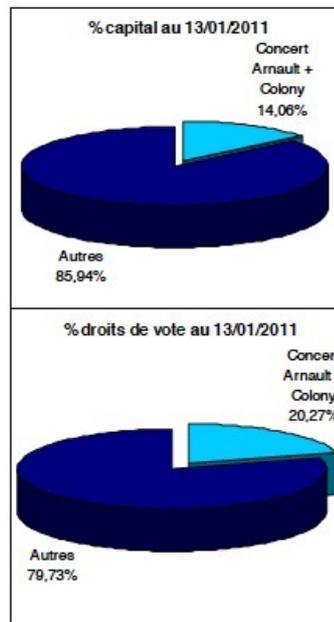
268 pages à lire ! Allez pages 89 et suivantes puis 235 et suivantes et rêvez !!!!

**Mr Lars Olofsson pèse 5 millions d'euros par an en 2010 !!!!**

Ajouter la menue monnaie comme le bénéfice d'un chauffeur, d'un loyer (100 000 euros an), et d'un régime de retraite dont il bénéficiera s'il tient 3 ans chez Carrefour ( janvier 2012) sans oublier les jetons de présence . Le 13 janvier 2011 il a acquis définitivement 100 000 actions Carrefour (page 92) pour avoir eu la gentillesse de venir travailler chez nous . Peut-on dire "vous le valez bien ? "

Page 82 vous verrez comment Carrefour a jeté quelques millions à la poubelle (on appelle ça le rachat d'action) et vous remarquerez que chaque conseil d'administration est consacré à la distribution d'action aux dirigeants. On y apprend que bien entendu il n'y a pas que Lars Olofsson qui bénéficie d'action Carrefour mais bien d'autres dirigeants (page 84). Allez voir aussi page 64

Pour les actionnaires la page 80 vous indiquera le montant du dividende 2011 **1,08 euros** soit 733 millions soit 34% du bénéfice (l'année dernière c'était 100% )



Le fonds Colony Capital, Groupe Arnault ainsi que Blue Capital (qui réunit une partie des participations de Colony et Arnault dans Carrefour) détiennent ensemble plus de 20% des droits de vote au 13/01/2011

Pour rappel, au 31/12/2009, ils détenaient 19,59% du capital

C'est la diminution du nombre total de droits de vote de la société - due au programme de rachat et destruction d'actions - qui a mécaniquement fait progresser les parts détenues par le concert



### Emplois et Démantèlement La CFDT et le devoir de mémoire

*Le dernier numéro de Liaisons sociales magazine publie un intéressant dossier sur "les entreprises qui ont la mémoire courte"*

*La CFDT a répondu à quelques questions du journaliste.*

*Un sujet d'actualité chez Carrefour*

**O**r ces « actifs incorporels » que sont l'histoire et la culture ont une importance croissante depuis que la financiarisation de l'économie engendre angoisse et demande de sens chez les salariés. Difficile d'en changer sans dommages du jour au lendemain. Carrefour en fait l'expérience depuis le changement de gouvernance provoqué par la montée dans son capital de Bernard Arnault et du fonds Colony Capital. « L'enseigne est en train de rejeter son histoire. L'esprit des familles fondatrices n'a plus droit de cité dans la gestion courante. Le P-DG actuel tourne le dos à la culture historique. En privilégiant les promotions de marques, alors que Carrefour a inventé les produits blancs. Il impose aussi une organisation hiérarchisée et centralisée qui détériore le dialogue

Le site employait alors 300 personnes. Sur les quelques centaines de hauts-fourneaux qui existaient après-guerre en France, il n'en reste aujourd'hui qu'une dizaine en activité. Pour l'instant, un seul haut-fourneau a été préservé au titre de monument historique, celui d'Uckange, en Lorraine. ”

social », indique Yves Soulabail, auteur du livre *Carrefour, un combat pour la liberté*. Serge Corfa, délégué syndical CFDT depuis trente-six ans, enfonce le clou. « Tous les dirigeants viennent de l'extérieur. À la fin du mois, Jean-Luc Masset, le DRH des hypermarchés, partira à la retraite. C'était le dernier à bien connaître l'entreprise. » Et d'expliquer qu'en 2009, à l'occasion d'une première rencontre avec Lars Olofsson, tout juste nommé DG, le syndicaliste apprend à son patron que c'était l'année du cinquantième anniversaire de l'entreprise, car il n'y a pas d'archives dignes de ce nom chez .../

#### *CFDT mémoire de l'entreprise ?*

*Etre salarié et délégué CFDT Carrefour depuis 1973 ça donne l'avantage d'avoir vécu une grande partie de l'histoire d'une entreprise créée en 1959 et dont le premier hypermarché a ouvert ses portes en 1963.*

*D'autant que depuis 1985 la CFDT édite une gazette qui presque tous les 15 jours raconte la vie des salariés de ces magasins.*

*Reste à écrire le livre !*

**/...** Carrefour. « Mais ce n'est pas qu'une histoire d'archives, insiste-t-il. Nous sommes en train de changer complètement de culture d'entreprise. Les actionnaires ont pris le pouvoir et veulent récupérer rapidement le fruit de leur investissement. Ils se fichent de la pérennité de l'entreprise. Sur le plan social, nous nous battons pour ne pas connaître une régression vers un système à la Walmart. »

# NAO CARREFOUR MARKET

## Actions du 11 juin 2011



## Arrêts de travail chez Carrefour market



Mouvement Social  
chez CARREFOUR MARKET  
le 11 juin 2011  
contre



- > Les propositions dénoies de la Direction sur l'augmentation des salaires :
  - augmentation de 2% au 1<sup>er</sup> juillet 2011 pour les Niveaux 1A, 2A, 3A, 4A et 2,5 % pour les autres du collège employés
- > La dégradation des conditions de travail suite au passage « Tous Commerçants ».
- > Disparition et non reconnaissance de notre métier.
- > Non remplacement des arrêts maladie et des départs en congés.

En intersyndicale, nous appelons l'ensemble des salariés à faire grève le 11 juin pour faire entendre leurs mécontentements.

Chaque magasin s'organise et choisit une action qui peut être :
 

- un débrayage d'une heure ou plus.
- Une grève d'une demi-journée ou plus.

De jour en jour les conditions de travail se dégradent avec une politique sociale de hardiscounter. Mise en place de « Tous commerçants » avec un retour du « Taylorisme ». On assiste à une déshumanisation, on considère les salariés comme des machines. Lorsqu'ils sont malades ou en congés, ils ne sont plus remplacés afin de réduire les frais de personnel. L'ensemble des salariés font de la polyvalence à outrance pour combler les manques d'heures dus au « zéro remplacement ».

En plus, CARREFOUR MARKET va bien ! Il a réalisé un chiffre d'affaires en 2010, 4% supérieur à 2009 en augmentant ses parts de marché de +0,3% alors que CARREFOUR Hyper est à -0,3%. → 7 Millions d'Euros de CA.

Aujourd'hui le Groupe Carrefour ne fait plus de commerce, géré par des actionnaires, le seul mot d'ordre est « RENTABILITE » même quitte à décevoir et à perdre des clients.

Comme pour les collègues des Hypermarchés en Avril ou comme pour les entrepôts LCM dernièrement, faites entendre votre « ras le bol » en étant nombreux à suivre ce mouvement.

Vous pouvez contacter :

Pour la CFDT : Franck Dutertre : 06 16 78 28 73; Michel Coupey : 06 73 64 36 78; Thierry Duchesne : 06 58 34 92 73  
Pour la CGT : Fatima Chahal : 06 30 35 20 64; Laurent Lamary : 06 30 69 02 82; Pascal Grain : 06 20 28 84 68

**Quelques noms de magasins en action:**

Calais 4B ; Calais Virval ; Bois en Ardes ; Guines ; Bourbourg ; Douai ; Rouvroy ; Annoeulin ; Lens Maes ; Aix Nouvelle ; Bully les Mines ; Brebières ; Bondues ; Luzarches ; Lamorlay ; Chantilly ; Viarmes ; St Ouen ; Pré st gervais ; Reims Gambetta ; Blois ; Rubelles ; Gardanne ; Marseille Bel de Mai ; Auchel Allouagne ; Courbevoie ; Rueil Malmaison ; Pornichet ; Trilport ; Barbes ; Auxerre ; Beaumont ; Montélimar dieulefit ; Villevieille ; Cres ; Montpellier Justice ; davezieux ; nimes painlevé ; Blois Chavy ; blois quinière ; la chaussée saint victor ; Auxerre ; Beaumont ; Le Coteau ; Riorges ; Lorette ; Unieux ; Rive de Gier ; Blagny ; Bouchain .... et tous ceux qu'on oublie.



Reims Gambetta

Pour la CFDT, ainsi que les 2 autres organisations syndicales (FO et CGT), cette grève est une réussite.

**Plus de 300 magasins ont fait entendre leur mécontentement.**

**Une heure ou deux de débrayage pouvant aller jusqu'à la journée complète pour certains.**

La CFDT demande la réouverture des négociations salariales. Dans le cas où la Direction n'aurait toujours pas entendu le message des salariés les prochaines dates de grèves seront décidées en intersyndicale.

Ecart entre les salaires des « Hyper Carrefour » et des « Carrefour Market »

Niveaux	Début mensuel temps complet total payés hors taxes inclus Carrefour hyper	Salaires mensuel temps complet total payés hors taxes inclus Carrefour market	Ecart entre Carrefour Hyper et Carrefour market
1 A	1466,82	1 433,28	+33,54
1 B	1476,56	1 438,03	+38,53
2 A	1466,82	1 436,47	+30,35
2 B	1484,69	1 447,58	+37,11
3 A	1471,69	1449,21	+22,48
3 B	1587,02	1 469,88	+117,14
4 A	1647,12	1 476,25	+170,87
4 B	1750,21	1 562,24	+196,97

Carrefour  
market



Calais 4B  
11 juin 2011

L'Hyper !

  
SANS SOCIAL  
PAS DE  
COMMERCIAL